

Élections législatives : le Synerpa rappelle les défis cruciaux du grand âge

Au lendemain des élections législatives des 30 juin et 7 juillet derniers, les Françaises et les Français ont élu une nouvelle Assemblée. En l'absence de majorité claire, la nouvelle législature devra composer avec des forces politiques hétérogènes. En amont du redémarrage des travaux parlementaires, le Synerpa tient à rappeler, au-delà des risques de blocage institutionnel, l'importance des enjeux du secteur. La reprise des chantiers et des échanges sur le grand âge, laissés en suspens par la dissolution, devra faire partie des priorités des parlementaires et du gouvernement.

« Le secteur traverse une situation économique et sociale difficile qui pourrait se complexifier davantage en raison de la nouvelle configuration politique du pays. Alors que 6 Français sur 10 se disent inquiets par la période du "grand âge", il est indispensable de rassurer nos concitoyens en ces temps incertains. C'est pourquoi nous resterons mobilisés auprès des nouveaux élus et partenaires politiques, des administrations et des médias afin de construire un modèle durable pour le secteur du grand âge. Face au tsunami démographique, seul l'engagement de l'ensemble des parties prenantes pourra préserver les acteurs privés, maillons essentiels de la filière, pour répondre à ce défi », déclare Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa.

Grand âge : il est temps d'agir

Le choc démographique et ses conséquences, telles que l'augmentation exponentielle de la dépendance et des soins, **exigent de trouver en urgence des modèles de financement viables**. La médicalisation des établissements et des services d'aide et de soins à domicile est également une question incontournable. Par ailleurs, l'attractivité des métiers est un chantier indispensable qui passe notamment par une équité de traitement entre tous les professionnels du grand âge et l'allègement de la pénibilité des conditions de travail.

La nouvelle législature doit être l'opportunité de synchroniser l'action de l'État au vieillissement de la population, défi colossal pour notre société. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : sur la décennie 2020-2030, le nombre de Français de plus de 75 ans va augmenter de près de 50 %. Près de 400 000 recrutements seront nécessaires pour répondre à cette évolution. Ce sont tous les équilibres sociaux et économiques qui vont se retrouver percutés.

Le Synerpa tient à rappeler que le grand âge ne peut plus se passer d'une loi de programmation pluriannuelle pour répondre à long terme aux enjeux du secteur. Cette visibilité financière est primordiale pour préserver et développer l'offre d'accompagnement de nos concitoyens âgés.

Ce tournant sociétal historique implique une refonte de la filière dans son ensemble. Il faut la fluidifier, la rendre apte à embrasser ces bouleversements. Cela passera en outre par un choc de simplification pour libérer les énergies. **La nouvelle législature doit être au rendez-vous**.

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des résidences services seniors (RSS) avec le Synerpa RSS, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 résidences seniors et maisons partagées et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 150 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh) qui représente 110 établissements est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

HAVAS Paris – Quentin Zimmermann – Tél. : 06 44 26 51 41 – Email : quentin.zimmermann@havas.com
Synerpa – Elisabeth Roy – Tél. : 06 17 49 56 64 – Email : roy@synerpa.fr